



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2020

L'An Deux Mille Vingt, le sept octobre, à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 03/10/2020 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Éric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés :

Cédric CONVERTINI
Karine DUBOIS a donné pouvoir à Michel TOULOUZE
Vanessa MARTIN a donné pouvoir à Fabien FIARD
Jocelyne CEZAR a donné pouvoir à Rémy COSTA

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne ANDRE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil. (Rajout des subventions obtenues pour le projet du cœur de Lascours)

En préambule, un point est fait sur le prochain journal municipal à paraître courant octobre.

1. Budget : Commission finances

Un point est fait sur la situation budgétaire. Nous sommes dans le prévisionnel concernant le fonctionnement à compter de la fin septembre.

2. Budget : Décisions modificatives

Deux ajustements sur les prévisions du budget initial sont proposés :

- 30 000 € en investissement pour finaliser le règlement des factures en attente.
- 100 000 € pour le remboursement sur la dette des 310 000 € restants sur la R18.

VOTE A L'UNANIMITE

3. Budget : Emprunts

Emprunt sur 5 ans de 40 000 € pour l'achat du terrain à côté du parking du cimetière, suite à la décision de préempter ce terrain afin d'y réaliser à terme un équipement public, et emprunt de 250 000 € pour les travaux de Lascours en attente des retours de subventions.

- décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc, un prêt à court terme dont les caractéristiques sont les suivantes

OBJET	Court terme attente subventions
Montant	250 000 €
Durée	24 MOIS
Périodicité	Intérêts à terme échu à périodicité TRIMESTRIELLE
Capital	Remboursé in fine
Taux	0,55%
Frais de dossier	500€

ET

Un prêt à moyen – long terme dont les caractéristiques sont les suivantes

OBJET	ACQUISITION TERRAIN
Montant	40 000 €
Durée	60 MOIS
Périodicité	Périodicité annuelle pour un montant de 8178,47€
Taux	0,74%
Frais de dossier	60€

VOTE A L'UNANIMITE

4. Constat accrochage remorque de la Mairie avec un particulier

Au cours d'une manœuvre de recul, un particulier a endommagé son véhicule en heurtant la remorque de la Mairie en stationnement. L'assurance ayant conclu que les torts étaient partagés, le Conseil propose de rembourser la moitié du montant de la franchise au particulier, soit un montant de 125 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

5. Nids de frelons

Les pompiers interviennent de moins en moins puisqu'il ne s'agit plus pour eux d'une mission de service public. Afin de continuer à éradiquer ce fléau que sont les nids de frelons,

la Mairie propose de prévoir un budget pour détruire les nids de frelons sur la commune (500 euros environ par an).

VOTE A L'UNANIMITE

6. Nouveaux numéros - 3011 et 3007 Route des Vignerons

Création de deux nouveaux numéros sur la Route des Vignerons.

VOTE A L'UNANIMITE

7. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes pour Alès Agglomération

Le rapport de la CRC a été transmis aux conseillers pour information. Rien de particulier à relever.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.